



A Lens, le 2 avril 2021

Pôle Métropolitain de l'Artois
Maison Syndicale des Mineurs
30-32 rue Casimir Beugnet
62300 LENS
03.74.14.00.20

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

Monsieur le Premier ministre

Le Pôle Métropolitain de l'Artois fédère les Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin-Carvin ainsi que le Département du Pas-de-Calais.

Depuis 2017, nos collectivités sont mobilisées aux côtés de l'Etat, de la Région des Hauts-de-France et du Département du Nord dans l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). Cet engagement visait à apporter des réponses concrètes aux besoins majeurs de nos populations, à travers un large programme transversal pour transformer durablement ce territoire en matière d'habitat, de santé, de cadre de vie, de mobilités, d'attractivité économique, de cohésion sociale.

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter que le programme de rénovation des logements par les bailleurs sociaux soit engagé, que la construction du nouveau Centre hospitalier de Lens ait démarré et que le soutien au développement économique via les dispositifs Territoires d'industrie ou Cœurs de villes produise ses premiers effets.

Cependant, nous demeurons dans une grande incertitude sur plusieurs autres volets de l'ERBM et en premier lieu concernant la rénovation urbaine des Cités minières. Cette dernière constitue pourtant le pendant incontournable de la rénovation des logements si nous souhaitons rendre perceptible par les habitants un véritable changement de conditions de vie. Elle rend concrète la notion de « projet intégré » au cœur de l'ERBM. La simultanéité entre amélioration du logement et amélioration du cadre de vie, des espaces et équipements publics est une condition sine qua non à la réussite de nos volontés partagées et à la compréhension de nos ambitions par nos populations.

Nos collectivités sont au rendez-vous de leurs engagements : elles ont par exemple massivement apporté leur propre contribution au plan de rénovation des logements, elles portent les études urbaines qui garantissent une approche globale des problématiques et permettent de chiffrer les investissements nécessaires, elles font la preuve de leur capacité à s'organiser à l'échelle de notre bassin de vie de 650.000 habitants.

Par ailleurs, depuis la fin de l'année 2020, nous nous sommes pleinement engagés dans l'exercice de contractualisation que vous avez initié à travers les CRTE, en bonne collaboration avec les services de l'Etat dans le Pas-de-Calais, dans un binôme « Maires-Préfet » qui fonctionne bien. Nous travaillons étroitement à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois pour proposer une lecture stratégique commune et mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs.

Pour que cet exercice soit réellement utile, il nous manque cependant une visibilité sur les volumes financiers qui seront apportés par l'Etat, tout particulièrement s'agissant de la rénovation urbaine des Cités minières. Nous sommes en attente d'arbitrages interministériels qui nous ont été annoncés mais dont nous n'avons toujours pas le résultat.

A la demande de la Délégation interministérielle pour le renouveau du Bassin minier, nous avons déjà validé en 2019 une liste de 18 Cités minières prioritaires à l'échelle des trois Communautés d'agglomération qui composent le Pôle Métropolitain de l'Artois. Le besoin d'investissement s'établit aujourd'hui au-delà des 500 M€. Le reste à charge pour le bloc communal ne pourra excéder les 20% compte-tenu des moyens dont disposent les communes concernées et de la contribution des EPCI déjà mobilisée sur la rénovation des logements.

Nous attendons de votre part une réponse claire à ce besoin désormais bien identifié et chiffré, notamment par la mobilisation du Plan de relance national dont l'ERBM devrait constituer un projet phare compte tenu des impacts qu'on peut en attendre en termes de cohésion sociale, de relance économique et de transition écologique. Nous ne saurions accepter une ambition revue à la baisse qui ne concernerait que quelques cités et sur une échelle de temps sans rapport avec l'impatience légitime de nos populations.

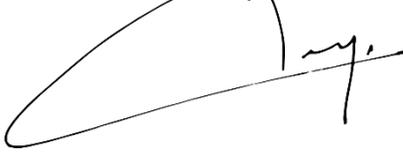
Espérant vous rencontrer prochainement sur notre territoire pour avancer sur ce dossier stratégique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Alain BAVAY



Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

Olivier GACQUERRE



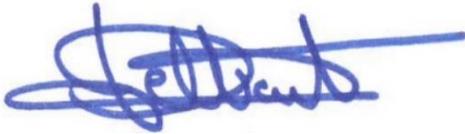
Premier vice-président
du Pôle Métropolitain de l'Artois
Président de la Communauté
d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys
Romane

Christophe PILCH



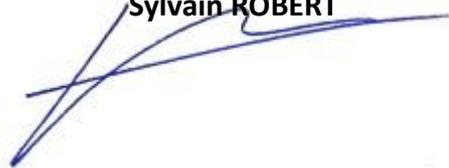
Deuxième vice-président
du Pôle Métropolitain de l'Artois
Président de la Communauté
d'agglomération d'Hénin-Carvin

Nathalie DELBART



Troisième vice-présidente
du Pôle Métropolitain de l'Artois
Vice-présidente du Département
du Pas-de-Calais

Sylvain ROBERT



Membre du Bureau
du Pôle Métropolitain de l'Artois
Président de la Communauté
d'agglomération de Lens-Liévin

Copies à :

- Monsieur le Président de la Région Hauts-de-France
- Monsieur le Préfet de la Région des Hauts-de-France
- Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Madame la sous-préfète de Béthune et Monsieur le sous-préfet de Lens